

-N.L.-/

TERritoire DE RUHENGRI.-

Ruhengeri, le 1 juin 1960



N°B/1716 /AE 2/04.-

Objet: Permis de Commerce

Au Chef NTAMUSHOBORA.P.

à

G A T O V U.-

Monsieur le Chef,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que des Commerçants de Busego se plaignent de ce que d'autres commerçants s'installent dans les environs immédiats de Busego.-

Je vous rappelle que tous les commerçants qui s'installent ainsi sans permis de commerce sont en infraction à l'O.L n°441/99 du 11.4.1960, ci-jointe

Le Tribunal de Chefferie est compétent pour juger ces infractions.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant Principal
DIERCKX de CASTERLE.M.-